

Projet Associatif Global

Accueillir et Agir

Pour le bien-être des personnes handicapées

2016-2020

Présenté en Assemblée Générale le 16 juin 2016



SOMMAIRE

Préambule	
D'un PAG à l'autre	4
Notre histoire	5
Nos valeurs	6
Notre fonctionnement	7
Nos orientations 2016-2020.....	9

Résultat de la réflexion collective des membres de l'association (usagers, familles, administrateurs, professionnels) et inscrit dans une démarche participative, le **Projet Associatif Global** a pour finalités de :

- **Réaffirmer les valeurs permanentes** qui animent les actions de l'association et que chacun de ses membres reconnaît comme fondamentales.
- **Rappeler les droits et les devoirs** des personnes, de l'association et de la société.
- **Définir ou réaffirmer les buts généraux** du mouvement parental auquel nous adhérons.
- **Définir les objectifs à atteindre** au cours de la prochaine période de cinq ans.
- **Définir la stratégie à mener et les grandes lignes des actions à accomplir** pour qu'au terme de la période les objectifs retenus soient atteints.
- **Décrire les moyens** mis à disposition.

D'un PAG à L'autre

Arrivant à son terme, le Projet Associatif Global 2012-2016 présentait **six axes prioritaires** :

- 1** Améliorer de façon continue l'accompagnement des personnes handicapées.
- 2** Répondre aux besoins identifiés des personnes accompagnées et de leur famille par une communication intensifiée avec les pouvoirs décisionnaires administratifs et politiques.
- 3** Assurer le développement et la pérennité de la vie associative par la communication interne/externe et par l'action familiale.
- 4** Formaliser et optimiser la gestion administrative rigoureuse de l'association.
- 5** Répondre aux obligations législatives et réglementaires.
- 6** Etudier et se préparer aux évolutions structurelles possibles.

Grâce à cette politique, de nombreuses évolutions ont été mises en œuvre, les évaluations externes et internes, récemment menées, le montrent. Ces deux évaluations complémentaires marquent aussi la nécessité de prolonger certaines politiques et d'en initier d'autres.

Notre histoire

Issue du mouvement parental, l'association **Les Papillons Blancs 76** a fêté ses 60 ans d'existence en 2015. Pour mieux comprendre son évolution, quelques éléments historiques :

1950 Léonce Malécot regroupe des familles et crée *Les Papillons Blancs*, association loi 1901, en faveur des personnes handicapées mentales.

1955 Avec son aide, l'association *Les Papillons Blancs -Groupement régional de Rouen* est créée.

1969 L'association *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise* est constituée et regroupe 3 sections locales familiales (Rouen, Elbeuf, Grand Couronne et Yainville).

1975 L'association **ouvre ses premiers établissements.**

1992 L'association d'Yvetot rejoint l'association dont le nom devient *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux*.

1995 L'association *Anna Louise Clavel* est dissoute, l'association *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux* reprend la gestion de leur établissement, tout en développant elle-même des structures d'accueil sur son territoire historique d'intervention.

2012... L'APEI de Fécamp sollicite l'association pour un partenariat de gestion de ses établissements. En 2014, les deux associations signent un traité de transfert de gestion des établissements de l'APEI vers *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux*.

2015 L'association met fin à la notion de section locale familiale. La section d'Yvetot reprend alors ses droits et son indépendance.

2016 Avec l'intégration des établissements de Fécamp, compte tenu des implantations des établissements gérés sur le territoire de Seine-Maritime, l'association *Les Papillons Blancs de l'Agglomération Rouennaise et du Pays de Caux* devient l'association **Les Papillons Blancs 76, pour une représentation en adéquation avec le territoire d'implantation de ses structures d'accueil.**

2017

Les Papillons Blancs 76 en quelques chiffres

5

Sites géographiques
Bapeaume-lès-Rouen
Cléon/Elbeuf
Fécamp
Le Trait
Rouen/Petit-Quevilly

14

Etablissements et services

550

Personnes accueillies et accompagnées et leurs familles

298

E.T.P. (au 31.12.2015)

+ 400

Adhérents et bénévoles

Et

De nombreux partenaires institutionnels, économiques, culturels sur le territoire

Nos valeurs

“ La personne handicapée, quelles que soient l'origine, la nature et la gravité de ses troubles et déficiences, a les mêmes droits fondamentaux que ses concitoyens du même âge, celui de jouir d'une vie décente, aussi normale et épanouie que possible ”

Source : Art. 3 de la *Déclaration des Droits des personnes handicapées*, adoptée le 9 décembre 1975 par l'Assemblée Générale des Nations Unies

Sur la base des principes universels posés par la déclaration de l'ONU, l'association structure son action autour de trois valeurs fondamentales : tolérance, solidarité, responsabilité partagée. Elle les met en oeuvre dans ses missions au quotidien.

LA TOLERANCE

Respect de la différence en tous domaines

Au-delà des obligations légales, l'association inscrit la participation des familles dans la vie de l'établissement (*Espaces famille, Café/Rencontre, sont autant de lieux et de moments privilégiés d'échanges.*)

Les actions de formation professionnelle ciblées sur la bientraitance inscrivent l'association dans une démarche de prise en compte des différences.

La présence de professionnels ayant des parcours construits, à construire, différents, enrichit la réflexion et l'action de l'association dans ses missions : accueillir et agir.

“ Après un parcours professionnel dans le domaine de la restauration traditionnelle, j'ai souhaité me réorienter. Mon projet professionnel défini, après une formation de 18 mois suivie en alternance et un diplôme d'AMP, l'organisation gestionnaire **Les Papillons Blancs 76** m'a proposé un poste d'Aide Médico Psychologique (AMP) au sein d'un Foyer d'hébergement, depuis maintenant 12 ans. Mon implication et mon envie d'apporter ma contribution à la vie du foyer sont intactes. ”

Nahimma YALALI FIKRI, AMP

LA SOLIDARITE

Sentiment de responsabilité mutuelle

L'association reste à l'écoute de son environnement, des associations présentes sur le territoire seinomarin pour concevoir et formaliser ensemble une offre au plus près des besoins et attentes des personnes handicapées, des familles.

Elle peut répondre à l'appel de partenaires souhaitant lui confier la gestion d'établissements, par solidarité. Cette expression de fraternité entre humains est une condition nécessaire pour pérenniser l'activité et la continuité de l'accompagnement. Le but ultime étant la poursuite de la vie harmonieuse des personnes accueillies et de leur famille.

LA RESPONSABILITE PARTAGEE

Reconnaissance des droits et des devoirs de chacun

L'association initie des démarches visant à améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans la Cité. En 2009, elle participe à la réflexion nationale et la conception d'un guide pratique de la signalétique et des pictogrammes S3A. Elle a notamment accompagné le déploiement du logo S3A auprès des acteurs publics locaux et des commerçants (Centre Saint Sever à Rouen,...).

Accueillir et Agir pour le bien-être des personnes handicapées

Valeur : “ ce qui est posé comme bien,
selon des critères sociaux et sert de principe moral ”
source : Dictionnaire Larousse

Notre fonctionnement

Les Papillons Blancs 76 sont une association gérée par les adhérents.

Ce sont eux qui définissent les axes prioritaires et fixent et les domaines d'intervention et le cadre des actions de l'association.

Par la création et la gestion d'établissements et de services, l'association a pour but de mettre en œuvre les moyens d'accueil, d'accompagnement nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes handicapées mentales.

Ces actions visent à répondre à des besoins exprimés par les familles et les personnes handicapées elles-mêmes.

La gestion au quotidien des structures d'accueil et d'accompagnement est confiée à une Direction Générale et à des équipes de professionnels ayant reçu délégation des instances de l'association.

Le contrôle de la conformité des actes de gestion avec les politiques associatives, proposées par le Bureau et le Conseil d'Administration et adoptées par l'Assemblée Générale est assuré par le Conseil d'Administration.

Au sein des Conseils de la Vie Sociale (CVS), les représentants élus des personnes handicapées, des familles ou tuteurs et des personnels salariés soumettent leurs suggestions en vue de l'amélioration du fonctionnement des différents établissements et services gérés par l'Association. Les Administrateurs délégués qui siègent dans ces instances assurent un lien essentiel avec le Conseil d'Administration qui décide de la suite à donner aux actions d'amélioration proposées.

L'association a pour objet :

- **d'accueillir et d'héberger des personnes handicapées, enfants et adultes, et d'accompagner les enfants dans leurs lieux de vie**
- **d'apporter aux personnes handicapées et à leurs parents l'appui moral et technique dont elles ont besoin**
- **d'accueillir et d'accompagner les nouveaux parents**
- **de promouvoir l'élaboration de réponses apportées aux besoins des personnes handicapées et de leurs parents**
- **de promouvoir l'image des personnes handicapées et de favoriser leur inclusion dans la société**
- **de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au développement moral physique ou intellectuel des personnes handicapées**
- **de défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes handicapées et de leurs parents auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions, des autorités de tarification...**

Nos orientations

Le Projet Associatif Global 2016-2020 s'articule autour de **six axes** :

- ◆ 1 Gouvernance de l'association
- ◆ 2 Vie associative active
- ◆ 3 Amélioration continue de la qualité d'accompagnement
- ◆ 4 Travail collaboratif et d'ouverture à notre environnement
- ◆ 5 Optimisation et uniformisation de la gestion des établissements
- ◆ 6 Mise en place d'une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

Par les objectifs et les actions liés aux six axes, nous entendons **poursuivre l'adaptation des accompagnements aux besoins identifiés des personnes handicapées, réaffirmer et faire vivre les valeurs fondamentales de notre association et intensifier notre partenariat avec les autorités politiques et administratives.**

Axe 1 - Gouvernance de l'association

- ◆◆◆ Objectif 1 : Revoir les textes fondamentaux
- ◆◆◆ Objectif 2 : Définir les rôles de chaque instance
- ◆◆◆ Objectif 3 : Développer les compétences des Administrateurs
- ◆◆◆ Objectif 4 : Bénéficier des compétences des Administrateurs
- ◆◆◆ Objectif 5 : Développer une politique de communication des différentes instances

Axe 2 - Vie associative

- ◆◆◆ Objectif 1 : Développer une politique de recrutement des Administrateurs
- ◆◆◆ Objectif 2 : Développer une politique d'adhésion
- ◆◆◆ Objectif 3 : Mobiliser les familles et les amis
- ◆◆◆ Objectif 4 : Développer une culture du bénévolat
- ◆◆◆ Objectif 5 : Créer des événements associatifs festifs, informatifs
- ◆◆◆ Objectif 6 : Aider et soutenir les familles des personnes handicapées

Axe 3 - Amélioration continue de la qualité d'accompagnement

- ◆◆◆ Objectif 1 : Favoriser un parcours de vie fluide
- ◆◆◆ Objectif 2 : Poursuivre la mise en place d'une politique de bientraitance
- ◆◆◆ Objectif 3 : Adapter nos établissements existants au vieillissement de la population accueillie
- ◆◆◆ Objectif 4 : Inscrire l'association dans les orientations des schémas régionaux et départementaux
- ◆◆◆ Objectif 5 : Développer le droit à une vie affective, amoureuse et sexuelle

Axe 4 - Travail collaboratif et d'ouverture à notre environnement

- ♦♦♦♦ Objectif 1 : Définir une politique de communication afin de se faire connaître et reconnaître
- ♦♦♦♦ Objectif 2 : Développer et formaliser une politique d'ouverture

Axe 5 - Optimisation et uniformisation de la gestion d'établissements

- ♦♦♦♦ Objectif 1 : Finance
- ♦♦♦♦ Objectif 2 : Qualité
- ♦♦♦♦ Objectif 3 : Communication
- ♦♦♦♦ Objectif 4 : Ressources Humaines

Axe 6 - Mise en place d'une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

- ♦♦♦♦ Objectif 1 : Volet économique
- ♦♦♦♦ Objectif 2 : Volet environnemental



Siège Social

6 rue d'Alembert 76140 Le Petit-Quevilly
Tél. 02 35 07 34 53 / association@pb76.fr
www.pb76.fr